

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine  
**Division du patrimoine et de la toponymie**

# **ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN**

**Ville de Montréal**

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–  
Parc-Extension - 14

**5 mai 2004**

# TABLE DES MATIÈRES

1.	Cadre méthodologique.....	2
1.1	Introduction.....	2
1.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial .....	3
1.2.1	Approche, étapes et résultats .....	3
1.2.2	Critères de sélection .....	5
1.3	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial .....	8
1.4	Le patrimoine archéologique .....	8
1.4.1	Le caractère spécifique de ce patrimoine .....	8
1.4.2	La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation.....	10
1.4.3	L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme.....	11
1.5	Nouvelles perspectives .....	14
2.	Historique .....	14
3.	Évaluation du patrimoine urbain.....	17
3.1	Mise en situation .....	17
3.2	Résultat de l'analyse .....	17
3.2.1	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial.....	17
a.	Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle .....	17
b.	Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante.....	18
c.	Les ensembles urbains d'intérêt .....	19
d.	Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle .....	19
e.	Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante .....	21
3.2.2	Le patrimoine archéologique.....	21
a.	Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel .....	22
b.	Les secteurs d'intérêt archéologique .....	23
c.	Les sites archéologiques .....	23
d.	Les biens culturels à statut .....	23
4.	Bibliographie .....	23
5.	Annexes .....	27
5.1	Cartes 1834.....	27
5.2	Carte synthèse : tracés fondateurs d'intérêt patrimonial, bâti .....	27
5.3	Carte synthèse du patrimoine archéologique.....	27

## **Avant-propos**

Ce repérage du patrimoine urbain est réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui doit être adopté par le Conseil municipal d'ici le 31 décembre 2004.

Le chapitre 2 de la première partie du Plan d'urbanisme développe différentes orientations d'aménagement pour Montréal et comprend une section sur le patrimoine bâti, archéologique et naturel. Le repérage des secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial et des secteurs d'intérêt archéologique permet d'atteindre l'objectif de conservation énoncé dans le Plan.

La Division du patrimoine et de la toponymie a préparé ces Cahiers d'arrondissements qui présentent la méthodologie de travail, un bref historique de chacun des arrondissements, les résultats complets du repérage du patrimoine bâti et archéologique, les justifications des choix des secteurs et une bibliographie. Ces cahiers constituent un document de référence qui accompagne le Plan d'urbanisme.

Cette première diffusion sur le Web présente de façon préliminaire les principaux résultats du repérage. La diffusion complète et finale sera disponible au début de l'été 2004.

Ce repérage a été mené par la Division du patrimoine et de la toponymie en collaboration avec la Division des politiques et du plan d'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, de janvier 2003 à mai 2004.

Les Cahiers d'arrondissement s'adressent d'abord aux citoyens et aux gestionnaires des arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de conserver le patrimoine de leur localité et de les aider à avoir une meilleure compréhension du territoire et développer des outils de gestion et de contrôle appropriés pour assurer la conservation de leur patrimoine urbain.

C'est la première fois qu'on entreprend un tel travail pour les 27 arrondissements de l'île. Ceci implique la découverte de nouveaux territoires et l'établissement de collaborations avec les arrondissements de Montréal. Ceci implique aussi une harmonisation des visions et des représentations que certains arrondissements ont de leur patrimoine. Par exemple, dans certains cas, seul le patrimoine du régime français était privilégié; ailleurs, on n'avait jamais considéré que le parc immobilier plus récent pouvait avoir une valeur patrimoniale. Ce repérage, en vue du Plan d'urbanisme, constitue donc une chance unique de faire converger des visions différentes et de considérer le patrimoine de l'ensemble des arrondissements de Montréal dans une même perspective.

## **1. Cadre méthodologique**

### 1.1 Introduction

Le patrimoine urbain montréalais ne se limite pas à une addition de bâtiments individuels de grand intérêt. Il se compose de traces héritées des époques passées sous forme de tracés de rues, de paysages, de constructions, d'éléments naturels, de vestiges archéologiques ou de vues exceptionnelles. Le patrimoine urbain forme

l'environnement dans lequel nous vivons aujourd'hui et chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres. Ainsi, un bâtiment contribue à la qualité et l'identité d'un lieu, et inversement, certaines qualités qui lui sont extérieures rehaussent son attrait. Par exemple, la présence d'une église et d'une école autour d'un parc ajoutent à son intérêt; un aménagement paysager particulier, tel un écrin, peut contribuer à rehausser la valeur patrimoniale d'un bâtiment; une habitation plutôt modeste peut se trouver dans un secteur qui présente de belles qualités d'ensemble (homogénéité, couvert végétal, etc.); des rues peuvent présenter des vues exceptionnelles sur un élément naturel ou construit. La nature multidimensionnelle du patrimoine urbain fait qu'on ne peut considérer qu'une seule de ses composantes isolément. Ainsi, l'ancienneté, le potentiel d'évocation historique, la qualité architecturale, l'harmonie et les qualités visuelles, la présence d'éléments naturels, le tracé des rues, le potentiel ou l'intérêt archéologique sont autant de facteurs que nous avons pris en compte afin de jeter les bases d'une meilleure intégration du patrimoine aux problématiques urbaines.

Ce cadre méthodologique se divise en trois parties. La première explique l'approche et les critères employés pour le cadre bâti d'intérêt patrimonial, la seconde, ce que nous entendons par la notion de tracés fondateurs d'intérêt patrimonial et la troisième expose les critères utilisés pour le patrimoine archéologique.

## 1.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

### 1.2.1 Approche, étapes et résultats

L'approche choisie pour la sélection des bâtiments et secteurs s'appuie sur la notion de paysage urbain développée par Kevin Lynch. Ainsi, le territoire se découvre à partir de l'intérieur et non à vol d'oiseau (en plan). Il se compose d'une succession de séquences visuelles expérimentées le long d'un parcours.

Cette approche, basée sur l'expérience spatiale, comporte au moins deux implications. La première marque notre préférence à considérer les bâtiments exceptionnels ou intéressants dans leur contexte plutôt que comme des objets isolés. La seconde est que les limites des secteurs sélectionnés sont déterminées par les limites du champ visuel. Ceci implique que ces limites ne seront pas arbitrairement placées au centre des rues mais plutôt au fond des lots afin d'englober toutes les composantes du champ visuel.

Même si elle est réalisée pour tout le territoire de la ville de Montréal, la sélection et la qualification des bâtiments et secteurs patrimoniaux peuvent contribuer à faire ressortir la spécificité des arrondissements. En effet, Montréal est composée de différents territoires qui possèdent une identité et une histoire qui leur sont propres et qui méritent d'être reconnues. Nous avons pris le parti de choisir l'arrondissement comme échelle d'observation du territoire afin de faire ressortir ces spécificités locales. Ainsi, par exemple, les arrondissements qui ont connu un développement plus récent sont également considérés et les particularités de leur patrimoine sont reconnues.

Ce repérage basé sur l'expérience spatiale prend largement appui sur un travail d'observation sur le terrain. Cependant, il n'aurait pu être réalisé sans un processus continu d'aller retour entre ces visites et l'étude de sources documentaires. Ainsi, bien qu'on ne puisse pas parler d'un processus linéaire, les étapes suivies par la Division du patrimoine et de la toponymie étaient les suivantes :

- 1) Préparation de critères de sélection.
- 2) Rencontre avec chacun des 27 arrondissements pour exposer la démarche et les critères de sélection.
- 3) Visite du territoire de chacun des arrondissements avec les professionnels concernés.
- 4) Recherche et étude de la documentation existante sur chacun des arrondissements :
  - inventaires, études patrimoniales, études typomorphologiques, monographies, dépouillement de périodiques, bases de données (Service des immeubles, Communauté urbaine de Montréal, Fondation du patrimoine religieux, etc.);
  - cartographie ancienne et photos aériennes.
- 5) Collecte d'informations thématiques.
  - inventaires (les églises, les écoles, etc.), dépouillement de périodiques (le patrimoine moderne, etc.);
  - consultation d'une expertise particulière en patrimoine industriel.
- 6) Élaboration d'un historique et d'une bibliographie pour chacun des arrondissements.
- 7) Analyse de la documentation et identification préliminaire des territoires et immeubles d'intérêt pour chacun des arrondissements.
- 8) Travail sur le terrain : repérage en voiture et à pied avec la collaboration de certains arrondissements.
- 9) Photographies et report des données spatiales sur des cartes.
- 10) Harmonisation aux frontières des arrondissements.
- 11) Catégorisation des secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial (exceptionnels et intéressants).
- 12) Rédaction de courts textes résumant l'intérêt patrimonial de chacun des secteurs sélectionnés.
- 13) Préparation des cartes et listes finales.
- 14) Identification de quelques bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel qui se démarquent à l'échelle montréalaise (les incontournables).

Tout au long des différentes étapes du projet, les résultats du travail ont été bonifiés par les connaissances des professionnels des arrondissements et de divers comités rattachés à la préparation du Plan d'urbanisme.

Les résultats du travail de repérage du patrimoine urbain se présentent sous la forme de listes de bâtiments et de cartes définissant des secteurs d'intérêt. Il est important de comprendre que ces deux éléments ne peuvent être dissociés l'un de l'autre. Ils sont complémentaires. Ainsi, on a inclt dans les listes tous les bâtiments exceptionnels de chacun des arrondissements, mais il était impossible d'inclure tous les bâtiments intéressants vu leur trop grand nombre. Nous nous sommes donc limités à nommer de façon individuelle tous les bâtiments qualifiés d'intéressants qui se trouvaient à l'extérieur de secteurs d'intérêt. Ces deux outils doivent donc être interprétés en complémentarité.

L'échéancier de réalisation du Plan d'urbanisme, les expertises de l'équipe de la Division du patrimoine et de la toponymie, ainsi que l'état des connaissances actuelles sur les différents bâtiments et lieux d'intérêt ont été déterminants quant à la méthodologie adoptée. Ces impondérables ont constitué un défi de taille pour réussir à

constituer ce document qui est, somme toute, une base solide sur laquelle on pourra amorcer une réflexion plus poussée sur la protection du patrimoine montréalais.

### 1.2.2 Critères de sélection

#### a. Les secteurs et les immeubles d'intérêt patrimonial

##### *Les secteurs d'intérêt patrimonial*

Les secteurs d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :<sup>i</sup>

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique ;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

À titre d'exemple, on identifie le noyau originel d'un village, un pôle d'activité lié à la concentration d'équipements collectifs, un quartier ouvrier du début du siècle, etc. Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation.

Tous les secteurs identifiés ont ensuite été qualifiés comme suit :<sup>ii</sup>

- Exceptionnels : secteurs ayant conservé leurs qualités au niveau des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants.
- Intéressants : ensembles renfermant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales présentant un intérêt patrimonial. Cependant, ce sont des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont parfois connu un certain nombre de perturbations et qui peuvent comprendre des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones sont parfois dans un état moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental mais pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Dans tous les cas, l'échelle de comparaison pour cette qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les secteurs exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement. Ceci fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un secteur se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels en procédant à la constitution d'un site du patrimoine.<sup>iii</sup>

### *Les immeubles d'intérêt patrimonial*

Les immeubles d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :<sup>iv</sup>

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique ;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive) ;
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Dans les cas du patrimoine moderne et du patrimoine industriel, nous avons jugé utile d'utiliser des critères spécifiquement adaptés à ces réalités.

Patrimoine moderne : Des bâtiments peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine moderne s'ils ont été construits entre 1930 et 1975 et qu'ils illustrent les caractéristiques de cette époque au niveau :<sup>v</sup>

- des conditions sociales, économiques et politiques changeantes;
- des progrès technologiques rapides;
- des nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

Patrimoine industriel : Le patrimoine industriel commande aussi une adaptation des critères en usage pour reconnaître sa spécificité, notamment quant à la primauté de la fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que son lien particulier avec la trame urbaine. Les critères utilisés sont les suivants :<sup>vi</sup>

- la valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays ;
- l'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique) ;
- le processus de production particulier ;
- le lien avec les voies de transport ;
- le lien avec le développement des quartiers ouvriers ;
- l'insertion dans le paysage urbain.

Finalement, tous les immeubles d'intérêt patrimonial ont été qualifiés comme suit :<sup>vii</sup>

- Exceptionnels : un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits pour les mêmes fins et/ou qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables au niveau de son architecture par rapport à ses comparables et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il agit souvent comme un point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.
- Intéressants : un bâtiment qui n'est pas nécessairement plus ancien que les autres construits pour les mêmes fins dans l'arrondissement, qui affiche certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à ses

comparables mais dans une moindre mesure que la catégorie précédente et qui peut avoir subi quelques modifications.

Comme dans le cas des secteurs d'intérêt patrimonial, l'échelle de comparaison pour ce travail de qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les bâtiments exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement, ce qui fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un bâtiment se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels par la citation.

### *Notions nouvelles*

Les ensembles urbains d'intérêt : Le Plan d'urbanisme reconnaît l'intérêt de certains développements résidentiels d'après-guerre qui composent une part importante du patrimoine des banlieues montréalaises en créant une catégorie appelée Ensemble urbain d'intérêt. On y retrouve, entre autres, des ensembles homogènes de bungalows, des secteurs de maisons qui adoptent le modèle développé par la Wartime Housing Limited ou des exemples des premières coopératives d'habitation. Ce repérage est exploratoire et vise à introduire cette notion dans le Plan en la reliant pour une première fois à des préoccupations de conservation du patrimoine. Ces ensembles urbains d'intérêt ont été sélectionnés lorsqu'ils présentent les qualités suivantes :

- ensemble représentatif des nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la Seconde Guerre mondiale;
- ensemble représentatif du boom démographique et du développement de la banlieue après la Seconde Guerre mondiale;
- projets d'ensemble présentant une certaine homogénéité au niveau des caractéristiques architecturales.

Les ensembles industriels d'intérêt : Le Plan d'urbanisme signale l'importance du patrimoine industriel montréalais en créant une catégorie particulière que sont les Ensembles industriels d'intérêt. Cette catégorie est d'autant plus justifiée que le regard posé sur ces sites est différent à cause de leur taille et de leur complexité, de la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que leur lien particulier avec la trame urbaine.

De plus, les ensembles industriels d'intérêt offrent des possibilités de mise en valeur nombreuses et variées. Elles peuvent inclure autant la restauration que l'interprétation du lieu. Cette diversité d'interventions possibles commande une excellente connaissance des lieux et activités de production. Actuellement, l'état de la connaissance sur le sujet est malheureusement trop souvent embryonnaire. L'amélioration de cette connaissance est pourtant nécessaire pour permettre des interventions éclairées et même innovatrices afin que s'inscrive pleinement ce patrimoine dans la vie urbaine contemporaine.

Le critère qui prévaut à la sélection des ensembles industriels d'intérêt est le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies.



### 1.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Sur l'île de Montréal, l'organisation du territoire montréalais peut, dans certains cas, remonter au XVII<sup>e</sup> siècle. De cette organisation naissent les voies de circulation qui sont souvent les traces les plus anciennes du Montréal agricole qui prévalait avant l'urbanisation. En effet, dès 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal. Ils planifient alors le territoire pour l'ouvrir à la colonisation. Pour cela, l'île est divisée en côtes. Chaque côte, dénommée par les sulpiciens, désigne un ensemble de terres qui peut compter quelques dizaines de concessions et qui représente une unité de territoire. Les terres individuelles sont des bandes parallèles étroites et longues. Pour chaque côte est prévu l'emplacement d'un chemin. Ceci donne une idée du mode d'occupation du sol du système seigneurial mis en place sous le régime français. Ce système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

À cause de l'insularité de la seigneurie de Montréal et de la présence du mont Royal, ce système de côtes présente toutefois une organisation originale. En effet, si dans la vallée du Saint-Laurent les côtes intérieures sont parallèles au fleuve, cela n'est pas nécessairement le cas à Montréal. C'est ainsi que, sur l'ensemble de l'île, le réseau routier qui dessert ces côtes présente une configuration propre. Ce réseau primitif, clairement illustré sur la carte de Jobin de 1834, constitue l'ensemble des tracés fondateurs qui serviront par la suite d'épine dorsale au développement des quartiers. Grâce à cette carte, on comprend bien la structure du réseau des chemins à son apogée, à l'époque où l'île de Montréal est encore très fortement rurale.

Aujourd'hui, plusieurs de ces chemins sont transformés en autoroutes et boulevards, d'autres ont conservé un potentiel évocateur du Montréal rural ancien, et quelques-uns se sont fortement urbanisés.

Parmi ces tracés fondateurs, nous avons sélectionné les tronçons qui présentent un intérêt patrimonial parce qu'ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent en quelque sorte de fil conducteur pour la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial qui apparaissent autrement un peu perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue.

### 1.4 Le patrimoine archéologique

#### 1.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine

Le patrimoine archéologique est « *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable* » (Extrait de la Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique, ICAHM, ICOMOS International, 1990).

La notion de patrimoine archéologique se rattache d'abord à un lieu physique, le site archéologique, qui correspond à tout espace dont le sous-sol recèle des vestiges d'occupation ancienne – ouvrages et constructions de tout type, objets témoins et tout autre élément matériel issu de l'action humaine. Le caractère enfoui des sites archéologiques fait que, contrairement à d'autres catégories de biens patrimoniaux, ce patrimoine constitue une ressource dont il est difficile de dresser rapidement un inventaire exhaustif. De nombreux sites, de natures diverses et de toutes époques, restent ainsi à découvrir sur le territoire de l'île de Montréal. Toute tentative de cerner la réalité du patrimoine archéologique ne pourra donc constituer qu'un exercice partiel de mise à jour des connaissances acquises. Cette part d'inconnu explique l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine et les difficultés particulières d'en assurer la protection face aux exigences modernes du développement urbain.

Un second aspect important concerne la nature du patrimoine archéologique en tant qu'objet de connaissance. L'archéologie constitue une discipline dont une des missions est l'étude des sociétés passées par le biais des vestiges matériels que ces sociétés ont laissés derrière elles. Il s'agit, de plus, de la seule discipline qui traite dans le temps et l'espace de l'évolution de l'ensemble des sociétés humaines. Sa contribution apparaît unique notamment en ce qui concerne la longue trajectoire suivie par l'humanité avant l'apparition de l'écriture. L'archéologie s'intéresse à toutes les sociétés, sans égard à leur origine ou à leur forme d'organisation, qu'elles soient, comme en Amérique, de souche autochtone, européenne ou autre.

#### À l'échelle de l'île de Montréal

L'archipel de Montréal comprend trois nappes d'eau importantes, trois canaux d'écoulement, une vingtaine de rapides, trois cents îles dont deux majeures, Montréal et Jésus, et plus de mille kilomètres de rives. Montréal se veut également le point de rencontre de trois grandes voies fluviales – le Saint-Laurent qui donne accès à l'Atlantique et aux Grands Lacs, le Richelieu d'où il est possible d'atteindre l'Hudson et l'état de New York, ainsi que l'Outaouais qui ouvre la porte vers l'ouest et le nord. L'importance de l'île de Montréal pour les Amérindiens s'explique tout particulièrement par cette localisation à la confluence et à proximité de plusieurs cours d'eau. Ces axes hydrographiques sont les routes traditionnelles de commerce au cours de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, l'île de Montréal, la plus grande de l'archipel, comporte des terrasses de quinze, trente et cinquante mètres d'élévation ou même plus, en référence au mont Royal. Ces terres ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant aujourd'hui, si l'on se fie aux plus anciennes découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent.

À ce jour, la plus ancienne manifestation humaine recensée sur l'île de Montréal date de la fin de la période Archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Cette occupation par les Amérindiens, au cours des périodes préhistorique et de contact, est un volet unique du passé de l'île de Montréal.

Pour la période historique, la documentation et les cartes anciennes fournissent des éléments interprétatifs valables, à partir de premières chroniques du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Ils sont cependant souvent muets sur les différents aspects des modes de vie de certaines époques et de certains groupes et individus et sur l'emplacement exact et l'organisation spatiale de plusieurs lieux d'exploitation et d'habitation, à l'exemple des avant-postes de Ville-Marie. Ils se taisent parfois volontairement et, en d'autres

occasions, ils ne font état que des préoccupations des classes dirigeantes, des autorités, de l'élite... L'archéologie pare à ces lacunes car elle étudie les traces concrètes laissées par les différents occupants. En milieu urbain, l'archéologie étudie l'évolution de la forme urbaine et des formes concrètes, dans l'espace et dans le temps, pour idéalement accéder aux fondements de la culture.

Les recherches archéologiques menées à ce jour, sur l'île de Montréal, documentent une longue séquence d'occupation s'étirant sur plusieurs millénaires, associée à la présence de groupes d'horizons culturels et temporels fort diversifiés : campement amérindien, halte, carrière préhistorique pour l'extraction de la pierre, lieu de sépultures amérindiennes, noyau initial de Ville-Marie, lieux de fondation, forts et missions, bourgs anciens, moulin seigneurial, lieux de culte, cimetières catholiques, protestants et juifs, complexes institutionnels, anciens faubourgs, villas, marchés publics, dépotoirs, complexes agricoles, complexes industriels, ouvrages de génie civil, etc., et les formes du paysage ancien de l'île de Montréal : terrasses, collines, ruisseaux, rivières, lacs, tourbières.

#### 1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation

Le site archéologique constitue le fondement concret de la démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La valeur intrinsèque du site archéologique, tout comme l'intérêt de procéder à son investigation, doivent être évalués en fonction de critères relatifs à sa signification, et non pas essentiellement relever de considérations portant sur la grande ancienneté du site ou sur le caractère plus ou moins monumental des vestiges qu'il recèle.

En milieu urbain ou aménagé de longue date, la démarche suivie consiste, par le biais de l'analyse des cartes anciennes, des documents d'archives, des données environnementales et des données archéologiques acquises, à caractériser la séquence d'occupation et le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit de confronter les caractéristiques géographiques aux caractéristiques culturelles des sociétés ayant habité ou ayant pu habiter un territoire, et de comprendre dans quelle mesure les réoccupations successives ont structuré le milieu d'origine et ont pu affecter les vestiges des occupations anciennes. Cette étape est celle de l'étude de potentiel archéologique. La seconde étape consiste, en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique, à procéder à une évaluation sur le terrain afin de vérifier la localisation précise, la nature et le degré d'intégrité des ressources archéologiques en place. Il s'agit de l'inventaire archéologique réalisé au moyen de forages, sondages et tranchées exploratoires.

Selon la nature des découvertes effectuées lors de l'inventaire archéologique, plusieurs avenues sont à envisager dépendamment des valeurs scientifiques, didactiques et symboliques – sentiment d'appartenance, affirmation de l'identité – du site archéologique et du contexte. Dans le cas d'un site archéologique d'un grand intérêt, il pourra être nécessaire d'assurer prioritairement sa conservation in situ. Une réserve archéologique est souvent garante de l'avenir de la mise en valeur du patrimoine archéologique. La plupart des interventions archéologiques à Montréal surviennent dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Ainsi, les mesures de protection du patrimoine archéologique peuvent impliquer la conservation intégrale in situ de certains vestiges, la mise en valeur in situ de vestiges, la relocalisation du projet d'aménagement, une modification du projet d'aménagement ou encore une fouille

archéologique préventive sur les sites d'intérêt de façon à assurer la récupération maximale d'information.

La majorité des sites archéologiques de l'île de Montréal se trouvent dans des espaces multiples – sous-sol de bâtiment, terrain vacant, rue, squares, place, parc, parc nature – souvent menacés par des réaménagements, de nouvelles constructions et une modernisation des services publics souterrains. L'intégration de ce patrimoine dans les programmes de régénération du tissu urbain de Montréal devient donc prioritaire. Ainsi, la reconnaissance du patrimoine archéologique au sein du Plan d'urbanisme de Montréal, permettra de prévenir l'interférence négative avec les usages actuels de la ville et assurera la protection et la mise en valeur de vestiges et de sites archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire de Montréal.

#### 1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme

En lien avec la confection du Plan d'urbanisme, une étude des sites archéologiques recensés en date de 2003 et des secteurs d'intérêt archéologique, a été réalisée par la Ville de Montréal. Cette étude constitue un niveau de réflexion qui s'étend à la partie montréalaise de l'archipel de Montréal et qui comprend l'île de Montréal mais aussi l'île des Soeurs, l'île aux Hérons, l'île aux Chèvres, l'île Dorval et autres. Ce faisant, elle assure une vision d'ensemble du territoire et met en perspective les espaces urbanisés où le patrimoine archéologique nécessite des mesures de protection. Pour comprendre la portée de la démarche, il est nécessaire de rappeler que seule une infime quantité des sites archéologiques sur l'île de Montréal, sont connus.

L'étude menée s'est attardée, dans un premier temps, à localiser précisément et à évaluer les sites archéologiques déjà recensés et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Dans un second temps, à qualifier, à localiser et à prioriser des secteurs d'intérêt archéologique.

#### Les sites archéologiques recensés

Le site archéologique est le lieu où sont concentrés des témoins matériels en contexte – biens immobiliers et mobiliers incluant les artefacts et les écofacts.

Au Québec, en vertu de la Loi sur les Biens culturels, tout site archéologique découvert est codifié, le code Borden, et est inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden réfère à un système d'enregistrement des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada. Au Québec, le ministère de la Culture et des Communications qui a la responsabilité de tenir l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, attribue les codes Borden. Ce système permet de localiser un site archéologique d'après sa position géographique, longitude et latitude (exemple BjFj-), et successivement selon l'ordre des découvertes archéologiques (exemple BjFj-1).

La Ville de Montréal a ainsi enrichi le Répertoire informatisé des sites archéologiques recensés, des données à l'échelle de l'île de Montréal. Les 191 sites archéologiques recensés en date de l'année 2003, ont été caractérisés individuellement. Les critères utilisés pour cette évaluation sont :

- l'état de conservation physique du site et de son environnement immédiat considérant que plusieurs sites archéologiques recensés ont été détruits lors de travaux d'excavation ou ont fait l'objet de fouilles archéologiques;
- la qualité documentaire des couches et des vestiges archéologiques, leur représentativité, leur unicité, leur ancienneté et, dans certains cas, leur capacité d'évocation.

Deux catégories ont été distinguées : les sites archéologiques intègres qui doivent être protégés et les sites archéologiques altérés qui ne nécessitent aucune mesure de protection. Tous ces sites ont été cartographiés incluant les sites archéologiques altérés car ces derniers sont révélateurs du potentiel archéologique d'un milieu spécifique.

### Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Tous ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité de protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens ont été listés par arrondissement.

### Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel et les secteurs d'intérêt archéologique

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire susceptible de renfermer des sites et des vestiges archéologiques des périodes préhistorique, de contact et historique, eu égard à ses caractéristiques géomorphologique, biophysique, archéologique et historique.

Le secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel est un territoire dont l'évaluation du contexte biophysique, des caractéristiques géomorphologiques, archéologiques et historiques, démontre un fort potentiel à receler des vestiges archéologiques. La qualité de préservation du milieu physique, la densité des témoins archéologiques en sous-sol et/ou hors-sol et leur capacité à contribuer à la connaissance, constituent des facteurs qui rehaussent le niveau d'intérêt accordé à un endroit particulier. Le secteur d'intérêt archéologique « à fort potentiel » est un territoire où des mesures de protection des sites archéologiques potentiels sont nécessaires.

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire où des études plus poussées doivent être réalisées afin d'évaluer précisément la qualité de préservation du milieu physique. La probabilité de découverte de témoins archéologiques demeure difficile à évaluer si l'on considère l'environnement et son niveau de perturbation moderne. Ainsi, la collaboration des citoyens est nécessaire afin de communiquer toute découverte de vestiges dans les secteurs d'intérêt archéologique.

L'identification des secteurs qui présentent un intérêt archéologique constitue une étape préalable à la protection des témoins archéologiques potentiels, pour chacun des

27 arrondissements de l'île de Montréal. Cet exercice, qui est d'ailleurs une première sur le territoire montréalais, est basé sur l'examen et l'évaluation de multiples sources pour documenter les aspects environnementaux et culturels de ces territoires. Cette étape permet également d'identifier les milieux qui doivent dans l'avenir faire l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique.

Les secteurs ont été ciblés en fonction :

- du cadre biophysique et des qualités d'accueil d'un territoire pour des populations, depuis plusieurs millénaires; ce cadre a été documenté à partir des études géologiques et géomorphologiques ainsi que par l'examen des cartes topographiques et des photographies aériennes anciennes afin de déterminer la proximité d'un axe de communication hydrographique ou terrestre, l'élévation des terrasses, les types de dépôts de surface, les concentrations de ressources alimentaires, de même que l'approvisionnement en eau potable et autres;
- du contexte historique et de l'urbanisme moderne pour déterminer leur capacité à fonder un lieu de nature archéologique et à le préserver; ces contextes ont été documentés à partir des monographies historiques et par l'examen des cartes des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et des photographies aériennes de 1947, 1948 et 1949, également à partir des études sur les parcs nature de l'île de Montréal, les propriétés institutionnelles, les biens culturels à statut et les lieux historiques nationaux à l'exemple du canal de Lachine;
- du contexte archéologique documenté à partir de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec de même que dans les publications, les rapports inédits, les relevés de découvertes; des copies de ces études sont maintenant disponibles au Centre de documentation de la Direction du développement urbain; le Répertoire de ces ouvrages peut être consulté sur le Web de la Ville de Montréal – Patrimoine archéologique.

L'analyse des caractéristiques des sites archéologiques connus permet d'identifier des constantes qui influencent le choix des emplacements en fonction des cultures et des périodes et d'élaborer des modèles archéologiques prédictifs. C'est ainsi que l'on constate, sites archéologiques à l'appui, que les groupes amérindiens de la période préhistorique et les premiers colons français choisissent approximativement les mêmes lieux pour s'établir. Par la suite, la disposition des occupations rurales européennes se démarque de celle des premiers noyaux villageois, au gré du développement des axes de transport terrestre. De plus, des activités spécialisées, à l'exemple d'un moulin à farine ou à scie mu par l'eau, d'une tannerie artisanale ou, plus tardivement, d'un complexe industriel, impliquent des caractéristiques d'implantation fort différentes. Ces facteurs ont été pris en considération afin de tenter de localiser les territoires qui ont eu la faveur des populations locales, depuis le début de l'occupation de l'île de Montréal jusqu'à nos jours.

Les secteurs les plus susceptibles d'abriter des vestiges archéologiques ont ainsi été identifiés et ont fait l'objet d'une inspection visuelle pour estimer leurs caractéristiques générales et constater, plus avant, le degré de conservation d'éventuels vestiges. Certaines modifications modernes majeures, à l'exemple de l'ajout de remblais en rive,

ont été réévaluées suite à l'inspection visuelle. Les résultats de l'ensemble de ces étapes d'évaluation ont été cartographiés sur une représentation aérienne de l'île de Montréal, l'orthophoto 2002, afin de bien saisir toute la portée de l'urbanisme moderne sur les ressources archéologiques de l'île de Montréal.

Le résultat de cette réflexion qui comporte des limites, car il ne s'agit aucunement d'une étude de potentiel archéologique « fine » de l'île de Montréal, a été cartographié et des textes ont été rédigés en lien avec les catégories identifiées au Plan d'urbanisme : site archéologique intègre, site archéologique altéré, secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel, secteur d'intérêt archéologique, grand ensemble à statut.

### 1.5 Nouvelles perspectives

En résumé, le travail de repérage du patrimoine urbain réalisé dans le cadre du Plan d'urbanisme nous permet d'atteindre plusieurs objectifs et d'ouvrir la réflexion sur le patrimoine dans une perspective d'avenir. Il permet entre autres :

- d'élargir la notion de patrimoine par rapport à ce qu'on retrouvait dans le Plan d'urbanisme de Montréal de 1992 et dans plusieurs des plans d'urbanisme des anciennes villes qui se sont jointes à Montréal;
- de contribuer à accroître l'intérêt de certains arrondissements pour les problématiques de conservation du patrimoine, et d'en sensibiliser d'autres à l'importance de cet enjeu;
- d'amorcer une exploration de nouvelles notions que l'on rattache depuis peu à la question patrimoniale dans les outils de gestion municipaux (patrimoine moderne, ensembles urbains, éléments de paysage, patrimoine archéologique, etc.);
- de contribuer à l'identification d'enjeux locaux et métropolitains quant à la protection du patrimoine;
- de développer une vision globale et partagée en vue d'une planification et d'une action concertée en matière de patrimoine en positionnant mieux le patrimoine dans la dynamique du développement urbain.

## **2. Historique**

À l'origine toutes les composantes de ce territoire sont agricoles. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, ces terres sont concédées par les sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal depuis 1663. Toutefois aujourd'hui, le nom donné à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension indique bien la diversité du développement urbain sur ce territoire autant dans le temps que dans l'espace. Nous les traiterons donc séparément.

### *Villeray*

Villeray se développe dès les années 1870, mais le véritable coup d'envoi du développement commence avec l'arrivée du tramway en 1893. Celui-ci traverse l'île du nord au sud incitant les spéculateurs fonciers à lotir de part et d'autre de cette voie (rue Lajeunesse). La population qui s'y installe est surtout composée d'ouvriers-locataires. Par la suite, les lignes de tramway et d'autobus se multiplient dans le quartier. Toujours bien desservi par les transports en commun, Villeray compte aujourd'hui plusieurs stations de métro étalées sur deux lignes.

Le village de Villeray est érigé en municipalité en 1896. Il compte 800 citoyens au moment de son annexion à Montréal en 1905. Il est alors intégré au quartier Saint-Denis. Entre 1915 et 1930, l'ouest de Villeray connaît une grande effervescence résidentielle. Comme conséquence, le territoire est divisé en paroisses catholiques qui se forment au rythme de l'augmentation de la population. Les églises et les écoles suivent la cadence. Le bain public Saint-Denis (1909-1910) et la caserne de pompier no 42 (1912) sont des installations municipales qui desservent la population. Par ailleurs, de nouvelles institutions s'installent sur ce territoire. L'Institut des Sourds-Muets, propriété des Clercs de Saint-Viateur, est construit pendant la Grande Guerre mondiale avec la pierre provenant de la carrière située à l'arrière de l'institution.

Les rues commerciales se développent certaines d'envergure locale et d'autres régionale, comme la rue Saint-Hubert qui devient la rue commerciale du Nord. De plus, au début du siècle plusieurs carrières de pierre sont en opération sur le territoire, en particulier la Villeray Quarry, qui produit de la pierre de construction et aussi de la pierre pour les bordures de trottoir. Ces carrières sont abandonnées dans les années 1930 et certaines sont comblées. C'est ainsi que le parc Villeray inauguré en 1953, est situé sur le site de la Villeray Quarry.

En 1925, la Ville de Montréal loue le terrain qui servira à l'aménagement du parc Jarry. Ce parc est organisé en fonction des activités sportives pratiquées par les enfants et les adultes des environs. La Ville en devient propriétaire en 1945. Malgré son caractère local lors de ses débuts, le parc Jarry acquiert une envergure internationale à partir des années 1960 : les Expos y jouent, des tournois de tennis y sont disputés et le pape y célèbre la messe lors d'une visite en 1984.

À cause de l'explosion démographique qui suit la Seconde Guerre mondiale, Villeray est l'objet d'un important boom domiciliaire. C'est ainsi que se construisent des blocs comptant quelques appartements, des maisons de vétérans et différents plex. Parallèlement à cette activité dans la construction, un projet original est mis en place par la Société canadienne d'hypothèque et de logement qui construit un ensemble de logements nommé les Terrasses Villeray. Quartier très densément peuplé, la vie quotidienne s'articule autour des cours arrière, de part et d'autre des ruelles. Exemple de convivialité, c'est de là que l'image même de la ruelle montréalaise prend son origine.

De 1945 à 1970, l'Institut Nazareth pour les aveugles s'établit dans le quartier et en 1954, l'hôpital Jean-Talon est construit pour desservir la population du quartier. Dans les années 1980, la totalité du territoire de Villeray est construit.

### *Parc Extension*

Le secteur de Parc Extension, familièrement nommé Parc Ex, doit son nom au projet de développement connu sous le nom de Park Avenue Extension. Situé à proximité de ville de Mont-Royal et d'une voie ferrée du Canadien pacifique, des promoteurs immobiliers achètent le territoire et en font la promotion au début du siècle. Comme à Ville de Mont-Royal, le développement de Parc Extension se fait lentement et s'échelonne sur plusieurs décennies. Suivant le modèle des rues montréalaises avoisinantes c'est la grille orthogonale qui est adoptée dans ce quartier. Son tissu urbain est très dense et se développe autour de lieux de culte de plusieurs dénominations religieuses. Pendant la



crise économique de 1930, un programme de relance de l'emploi permet de construire la gare Jean-Talon (1931) qui est située dans l'axe de l'avenue du Parc. Aujourd'hui, le secteur de Parc Extension est connu pour la grande diversité ethnique de sa population.

### *Ville de Saint-Michel*

Située à la croisée des anciennes routes que sont la côte Saint-Michel et la montée Saint-Michel, cette petite agglomération est présente sur les cartes dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce hameau sert alors de relais entre Montréal et le Sault-au-Récollet. D'abord agricoles, les terres de ce territoire, en bordure du chemin de la côte Saint-Michel – l'actuelle rue Jarry – sont concédées par les sulpiciens dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Outre l'agriculture, ce territoire est connu depuis longtemps pour ses carrières. En 1749, le botaniste Pehr Kalm lors d'un voyage en Amérique parle déjà de l'extraction de pierres à chaux utilisé pour l'exploitation de fours à chaux. Les carrières seront toujours omniprésentes sur ce territoire causant d'importants problèmes de poussière pour la population environnante. Elles seront exploitées de façon intensive jusqu'à tout récemment, la dernière carrière fermant en 1984.

En 1912, lors de l'incorporation du village qui porte le nom de Saint-Michel-de-Laval, la Ross Realty Co. achète les lots qui constitueront la partie sud de la nouvelle municipalité. Les promoteurs Béique & Charton élaboreront à ce moment un plan de la municipalité qui porte le nom de Shaughnessy Park. Ce plan, dessiné à la même époque que celui de Frederick Todd pour Ville Mont-Royal, est calqué directement sur le modèle de la grille des rues d'une cité-jardin imaginé en Angleterre par Ebenezer Howard en 1898. Un parc central octogonal y est ainsi croisé par deux rues en diagonale traversant une grille de rues à angle droit. Toutefois, même si la proposition de l'organisation des rues est fidèle au plan suggéré en 1912 par Béique & Charton, les terrains ne se construisent qu'après la Seconde Guerre mondiale, lorsque le Canadien National complète sa voie de ceinture qui passe par Saint-Michel. Mis à part cette organisation des rues, le reste du territoire suit un tracé orthogonal conventionnel. Traversée par des routes qui deviendront de grandes artères – les boulevards Pie-IX et Saint-Michel – le territoire de Saint-Michel sera coupé en deux par la construction du boulevard Métropolitain en 1960 faisant ainsi disparaître l'ancien cœur du village.

Après la Seconde Guerre, Saint-Michel se développe de façon accélérée grâce à l'arrivée du Canadien national, au développement de la carrière Miron qui commence ses opérations et à la construction par le gouvernement fédéral de plusieurs centaines de maisons pour les vétérans. D'abord habité par une population francophone, Saint-Michel accueille alors de nombreux immigrants italiens.

La population qui compte moins de mille habitants en 1921 se densifie par la suite. Elle croît de près de 20 000 personnes après l'ouverture du boulevard Métropolitain et en compte près de 70 000 en 1970. Mise sous tutelle pendant plusieurs années, la Ville de Saint-Michel sera annexée à Montréal en 1968. Ce quartier fait partie maintenant de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

### **3. Évaluation du patrimoine urbain**

#### **3.1 Mise en situation**

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension est un grand territoire principalement résidentiel. Le bâti qu'on y retrouve date principalement de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial sont donc plutôt récents et modestes mais ils n'en conservent pas moins une grande importance à l'échelle locale et quelques-uns se démarquent même à l'échelle montréalaise.

Au niveau de l'ancienneté, le secteur de Villeray et de la rue Saint-Denis sont les plus évocateurs des origines de l'arrondissement. Bâti surtout pendant les années 1920, ces rues bordées de plex en brique ou en pierre constituent aujourd'hui un lieu de vie recherché. D'autre part, les lotissements développés avec des modèles de maisons de la Wartime Housing Limited dans les années 1950 soulèvent de plus en plus d'intérêt et la problématique de leur conservation et de leur transformation mérite toute notre attention vu leur grand nombre dans l'arrondissement.

En ce qui concerne les bâtiments individuels, le patrimoine de l'arrondissement se compose surtout de lieux de culte, d'écoles et d'édifices publics disséminés sur le territoire. Ces bâtiments bénéficient d'un fort attachement dans la population comme cœur de la vie communautaire et sont des points d'ancrage à de nombreux groupes ethno-culturels qui forment l'identité de l'arrondissement. Il s'agit de constructions de qualité qui témoignent de l'évolution des mouvements artistiques et des savoir-faire constructifs au XX<sup>e</sup> siècle.

#### **3.2 Résultat de l'analyse**

##### **3.2.1 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial**

###### **a. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle**

###### **14.E.1 Rue Saint-Denis**

La rue Saint-Denis s'est développée dans la foulée de l'urbanisation du quartier Villeray pendant les années 1920. Bien qu'aujourd'hui on y retrouve de nombreux commerces et bureaux, à l'origine, ce tronçon de la rue Saint-Denis n'était pas à proprement parler une rue commerciale, c'était plutôt la rue Saint-Hubert qui jouait ce rôle. Dans Villeray, la rue Saint-Denis est en quelque sorte une voie de prestige car elle comporte un bâti plus imposant que les rues avoisinantes avec surtout des grands plex de trois étages. Ces bâtiments composent des suites relativement continues avec leurs gabarits semblables, leurs revêtements de brique, le niveau continu de leur rez-de-chaussée par rapport au trottoir, leurs saillies, les rythmes et les proportions de leurs ouvertures, ainsi que leurs couronnements.

## b. Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante

### 14.1.1 Saint-Roch

On ne trouve pas à l'origine du quartier de Parc-Extension de véritable cœur villageois. Il s'agit plutôt d'un développement immobilier de promoteurs concurrents à ceux qui tentent de développer la cité-modèle (ville Mont-Royal). Sur le territoire de Parc-Extension, les lots sont à vendre dès 1912, mais il faudra attendre beaucoup plus tard pour voir une véritable urbanisation du territoire. Autour de l'église Saint-Roch, érigée en 1927, se trouvent les résidences les plus anciennes de Parc-Extension. La construction des écoles Saint-Roch et Barclay a fait de ce lieu un cœur institutionnel important dans l'histoire de ce quartier.

### 14.1.2 Ogilvy

Il s'agit d'un petit ensemble composé d'édifices civiques, religieux et commerciaux de qualité disposés autour d'une intersection. On y retrouve le poste de police d'inspiration Art déco, une église de style éclectique et deux immeubles commerciaux en brique d'argile avec leur entrée en coin typique.

### 14.1.3 Villeray

Aux confins du Montréal de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Villeray est née grâce au tramway électrique qui est implanté en 1893 par la Montreal Park and Island Railway. En 1896, le village de Villeray est officiellement érigé. On en retrouve aujourd'hui quelques traces, principalement sur la rue Saint-Gérard, au sud de la rue Villeray. L'annexion du village à la ville Montréal en 1905 donne le coup d'envoi à l'urbanisation du secteur situé à l'ouest de Saint-Hubert, avec un boom de construction domiciliaire entre 1925 et 1931. C'était à l'époque un quartier ouvrier modèle. Les plex qu'on y construisait illustraient le triomphe de la modernité. Aujourd'hui, ce secteur regroupe la plus grande concentration de bâtiments du début du siècle dans l'arrondissement.

### 14.1.4 Saint-Barthélémy

La paroisse Saint-Barthélémy fut érigée en 1928. L'ensemble paroissial composé par l'église moderne datant de 1957, le presbytère attenant, l'église temporaire en brique et l'école est fort intéressant. Un tel regroupement d'édifices de grande qualité à vocation communautaire suscite l'attachement de la population et en fait le point focal du quartier.

### 14.1.5 Rousselot / Tillemont

Ensembles construits en 1951 sur le modèle des maisons de la Wartime Housing Limited. Ce modèle a été développé durant la Deuxième Guerre Mondiale pour répondre à la crise du logement qui sévissait, mais il fut adopté par la suite par plusieurs promoteurs qui cherchaient à rejoindre un segment de marché désireux d'habiter une maison individuelle abordable. Dans cet ensemble, les maisons d'un étage et demi sont recouvertes de maçonnerie et ont un porche au centre de la façade principale.

c. Les ensembles urbains d'intérêt

14.U.1 Ensembles de type Wartime

Ensembles construits au cours des années 1950, par différents promoteurs, parfois sous l'égide du gouvernement fédéral, sur le modèle des maisons de la Wartime Housing Limited. Ce modèle a été développé durant la Deuxième Guerre Mondiale pour répondre à la crise du logement qui sévissait, mais il fut adopté par la suite par plusieurs promoteurs qui cherchaient à rejoindre un segment de marché désireux d'habiter une maison individuelle abordable. Chacun de ces ensembles présente donc des caractéristiques communes très fortes au niveau des reculs, de la volumétrie, des saillies et même des revêtements.

14.U.2 Terrasse Villeray

Ensemble d'habitations multifamiliales construites en 1947 par la SCHL pour loger les vétérans. L'implantation des bâtiments délimite des zones extérieures aux fonctions variées (aires de jeu, stationnement, espace collectif gazonné) suivant les idées modernistes en vogue à cette époque. Ce projet, même s'il est moins connu, est comparable à Benny Farm (arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce) sur plusieurs points.

14.U.3 1<sup>re</sup> Avenue/Villeray

Ensemble d'habitations jumelées de deux étages construites en 1950 pour répondre à la crise du logement qui sévissait alors. Elles possèdent des caractéristiques communes : leur revêtement de brique, l'organisation des façades, les galeries et marquises d'entrées.

d. Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle

*Tous les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, qu'ils fassent ou non partie d'un secteur de valeur patrimoniale défini dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :*

Les édifices de culte

560, boulevard Crémazie Est	Église et presbytère Saint-Alphonse-d'Youville
7380, avenue Henri-Julien	Église et presbytère Sainte-Cécile
8115, avenue Henri-Julien	Église et presbytère Saint-Vincent-Ferrier
805, rue Villeray	Église et presbytère Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire
8200 Saint-Hubert	Église et presbytère Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
535, rue Jean-Talon Est	Église antiochoise orthodoxe St. George
2200, rue Jean-Talon Est	Église Saint-Barthélémy
8500, boulevard Saint-Laurent	Église Saint-Thomas-Apôtre
4251, rue du Parc-René-Goupil	Église Saint-René-Goupil
7755, avenue d'Outremont	Communauté chrétienne Saint-Roch
7110, avenue de l'Épée	Livingston Presbyterian Church
7290, avenue Bloomfield	Église de Dieu de Béthel / Armenian Evangelical

### Les couvents

560, boulevard Crémazie Est	Monastère des Pères Rédemptoristes
1460, boulevard Crémazie Est	École Saint-Joseph / Résidence Eulalie-Perrin
7400, boulevard Saint-Laurent	Institution des Sourds-Muets
660, rue Villeray	Carrefour Villeray / Résidence des Clercs Saint-Viateur

### Les édifices scolaires

8527, rue Berri	École Saint-Gérard
7230, rue de Gaspé	École Sainte-Cécile / école Philippe-Aubert-de-Gaspé
8050, rue de Gaspé	École Hélène-Boulé
7941, avenue Wiseman	École Barclay
7700, avenue d'Outremont	École Saint-Roch / Camille-Laurin annexe
7725-7727, rue Boyer	École Marie-Favery
907, rue Mistral / 8305 Saint-André	École Le Vitrail / école Gadbois
85, rue Jarry Ouest	Centre Sainte-Croix / école Saint-Vincent-Ferrier
1345, rue Garnier	École Eugenio-Pacelli / école Saint-Gabriel Lalemand / Institut psychiatrique de l'hôpital Jean-Talon
2651, boulevard Crémazie Est	École Our Lady of Charity
7081, avenue des Érables	École Saint-Barthélémy, pavillon des érables

### Les édifices publics

7255, rue Hutchison	Gare Jean-Talon
795, rue Jarry Est	Caserne n° 37
7400, boulevard Saint-Michel	Édifice Saint-Michel / CHSLD Les Havres
671, avenue Ogilvy parc Jarry	Poste de police kiosque

### Les habitations

3880, rue Jarry Est	Maison Martineau
585, rue Villeray	Immeuble D.-Armand-Taillefer
7151-7157, rue Saint-Dominique	Plex
7560, rue Saint-Gérard	Maison villageoise
8188, boulevard Saint-Michel	Maison rurale
8198, boulevard Saint-Michel	Maison rurale

### Les immeubles commerciaux

7680, rue Saint-Hubert	Banque Canadienne Nationale
555, rue Jean-Talon Ouest	Banque
208, rue De Castelleau Est	Ancienne caisse populaire Sainte-Cécile

e. Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante

*Seuls les immeubles de valeur patrimoniale intéressante qui sont situés à l'extérieur des secteurs de valeur patrimoniale défini dans le présent document sont inclus dans la liste qui suit :*

Les édifices de culte

44, rue Guizot Ouest	Église chaldéenne catholique des Saints-Martyrs-d'Orient
7979, 8e Avenue	Église Saint-Bernardin-de-Sienne
7910, rue Marquette	Église Saint-Grégoire-le-Grand
2596, rue Jean-Talon Est	Église Saint-Mathieu

Les édifices scolaires

1370, rue De Castelneau Est	Académie de Roberval
911, rue Jean-Talon Est	Centre Jean-Marie Gauvreau / École du Centenaire de la Paix
500, boulevard Crémazie Est	Conseil scolaire de Montréal / école Saint-Alphonse
2950, rue Jarry Est	Ancienne école Saint-Bernardin-de-Sienne / école des métiers de la construction de Montréal
7378, rue Lajeunesse	École Holy Family
7450, rue François-Perrault	École Joseph-François-Perrault
8801, 25e Avenue	École Saint-Noël-Chabanel
25, rue Jarry ouest	Maison Bellarmin / Maison d'édition des pères jésuites de Montréal

Les édifices publics

7501-7605, rue François-Perrault	Ancien hôtel de ville de Saint-Michel
505, rue Jean-Talon Est	Casa Italia
7060, avenue Bloomfield	Centre Bloomfield (1922)
8000, rue De Normandville	Aréna du Parc Villeray

Les immeubles commerciaux

2275, rue Jean-Talon Est	
8175, boulevard Saint-Laurent	Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie
201-301, rue Jarry Ouest	Hydro-Québec

Les ouvrages industriels

7501, boulevard Saint-Laurent	
6833, avenue de l'Épée	

3.2.2 Le patrimoine archéologique

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension se situe au cœur de l'île de Montréal. Les concessions situées à l'intérieur des terres tardent à se peupler comparativement à celles situées sur le pourtour de l'île qui sont développées dès les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le système des côtes permet aux Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, de diviser le territoire en concessions tout en considérant les axes de communication terrestre : les chemins des côtes et les montées. Ces routes constituent

des axes de pénétration dont la population sait tirer profit au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : chemin de la côte Saint-Laurent, chemin de la petite côte Saint-Michel, chemin de la côte Saint-Michel, chemin Saint-Laurent ou chemin du Sault. Des habitations construites dans un contexte agricole bordent souvent les côtés tandis que de petits villages s'établissent aux croisées de chemins.

Des activités particulières, comme l'exploitation de carrières de calcaire et de fours à chaux, exercent également une influence sur les déplacements de la population sans toutefois provoquer de grande concentration. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les carrières sont nombreuses et encore exploitées sur une base artisanale : les carrières Villeray, Martineau, Lapierre et Labelle ainsi que Limoges. Ces activités d'extraction sont abandonnées vers 1930. Ce n'est qu'avec l'ouverture de la carrière Miron en 1925, que les techniques d'extraction se modernisent et optent pour l'utilisation de foreuses et de pelles à vapeur. Les parcs Villeray et Jarry sont d'anciennes carrières réutilisées comme dépotoir, avant de les doter d'un aménagement à des fins de parc.

#### Village Bougie

À la limite des arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et d'Ahuntsic-Cartierville, se trouve un lieu anciennement nommé le village Bougie. Il tient ce nom d'un hôtel, construit vers 1895, qui est ensuite renommé Vervais. Le village désigne les quelques habitations disséminées en bordure de la côte Saint-Michel, aujourd'hui le tracé du boulevard Crémazie et de l'autoroute Métropolitaine, et le chemin du Sault, aujourd'hui les rues Casgrain et Lajeunesse. La première génération d'habitations rurales est en bois ou en pierre tandis que la seconde génération est en brique ou en pierre. La croissance du village est partiellement redevable à l'arrivée des pères Rédemptoristes qui y établissent un monastère.

Aucune recherche archéologique n'a été réalisée sur le territoire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, ce qui explique l'absence de site archéologique répertorié dans cet arrondissement.

#### a. Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel

##### 14.AP.1 – Carrière de calcaire et fours à chaux

Les carrières de calcaire de Saint-Michel sont exploitées dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, afin de fournir de la pierre de construction et la chaux pour la fabrication du mortier. Pehr Kalm, lors de son voyage en 1749, décrit d'ailleurs la présence de deux fours à chaux, le long de la montée Saint-Michel, il ne précise toutefois pas leur localisation exacte. Les fours sont érigés en pierre durcie au feu, l'intérieur est fait de granit, leur hauteur peut atteindre près de six mètres. La carrière et les fours à chaux Limoges, au nord-est du village Saint-Michel, sont en opération depuis 1879 et la qualité de la chaux Limoges est renommée auprès des maçons de Montréal. L'extraction du calcaire se poursuit jusque vers 1930, selon une technique qui implique de casser la pierre à la masse et de la sortir à l'aide de tombereaux tirés par des chevaux. Les fours sont déménagés à Montréal vers 1883, près des rues Papineau et Sherbrooke. Les vestiges de ces fours à chaux peuvent être conservés sur le territoire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, leur localisation potentielle fait actuellement l'objet d'une étude cartographique détaillée (SACL, à paraître).

b. Les secteurs d'intérêt archéologique

14.A.1 – Ancien village de Villeray

Le village de Villeray est né grâce au tramway électrique qui est implanté en 1893 par la *Montreal Park and Island Railway*. En 1896, Villeray est officiellement érigé. Quelques traces de l'ancien village sont toujours présentes, principalement sur la rue Saint-Gérard, au sud de la rue Villeray.

c. Les sites archéologiques

d. Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité d'évaluer plus avant le potentiel archéologique d'un lieu et d'assurer la protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens culturels où des mesures de protection sont requises, sont listés par arrondissement.

#### 4. Bibliographie

##### Ouvrages généraux

BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, pp. 47-62.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 565 p.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. 12 volumes.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 608 p.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3<sup>e</sup> éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.

ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, 167 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Le patrimoine de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, 1998, 168 p.



## Ouvrages spécifiques

*Villeray d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Association des locataires de Villeray s.d., 27 p.

ARCHIVES MUNICIPALES DE MONTRÉAL. *Les quartiers municipaux de Montréal depuis 1832*, Montréal, Ville de Montréal, 1973, 89 p.

BEAUREGARD, Ludger. *Toponymie de la région métropolitaine de Montréal*, Québec, Ministère des Terres et Forêts du Québec, 1968, 225 p., Coll. Étude toponymique 2, (nouvelle série), 225 p.

BERGERON, Claude. *L'architecture des églises du Québec : 1940-1985*. Québec, les Presses de l'Université Laval, 1987, 383 p.

BURGESS, Joanne (dir.) *Villeray : une traversée du siècle*, Montréal, Association des locataires de Villeray, 2000, 40 p.

ETHNOTECH. *Analyse du macro-inventaire montréalais. Ensemble Rosemont, Saint-Michel-Nord*, Montréal, 1983, 106 p.

ETHNOTECH. *Analyse du macro-inventaire montréalais. Quartier Villeray*, Montréal, 1983, 3 vol.

GRATTON, Roger et Michèle BENOÎT. *La cité du Nord. Le patrimoine de Montréal. Quartiers Saint-Édouard, Villeray, Montcalm et Saint-Jean*, Montréal, Ville de Montréal/Ministère des affaires culturelles, 1991, 20 p., Coll. Pignon sur rue, no 9.

MARSAN, Jean-Claude (dir.) *Inventaire préliminaire des bâtiments patrimoniaux de la Commission scolaire de Montréal*. Volumes 1-2a-2b. Montréal, Université de Montréal, 28 février 2001.

MAURAUULT, Olivier. « Les peintres de la Montée Saint-Michel », *Les Cahiers des Dix*, Montréal, 1941, pp.49-65.

McCANN, L.D. "Planning and building the corporate suburb of Mount Royal, 1910-1925", *Planning Perspectives*, 11 (1996), pp. 259-301.

WOLFE, Jeanne M. et François DUFAUX (dir.) *A topographic Atlas of Montreal/Atlas topographique de Montréal*, Montréal, McGill, School of Urban Planning/École d'urbanisme, 1992, 78 p.

WEB

<http://www.xum.qc.ca/cum-fr/villes/villeray.htm> (3 février 2003)

<http://mtq.gouv.qc.ca/fr/reseau/routes/autoroutes.asp> (19 novembre 2003)

## **Photographies aériennes**

ADAMS, John. *Map of the city and suburbs of Montreal*, 1825. Bibliothèque de l'université McGill, Département des livres rares et des collections spéciales.

## **Cartes**

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Carte de Lisle de Montreal et de ses environs*, 1744, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

Cote : G 3452 M65 1744 B4

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical map of the province of Lower Canada*, 1815. Londres, W. Faden.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. *Plan de la ville de Montreal en Canada*, 10 août 1717. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-Mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 473

GOAD, Charles E. *Atlas of Montreal*, 1890, Volume I et 2, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR #1 et #2

GOAD, Charles E. *Plan of the City of Montreal*, 1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, Volumes I à 12, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et Direction du développement urbain de la Ville de Montréal.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote: G1144 M65G475 H6 1879 CAR

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote : G 3452 M65 1834 J63 CAR

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul. *Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767. Archives nationales du Canada, NMC-16687 [2 sections] H2/340 Montréal 1767.

LEVASSEUR DE NÉRÉ, Jacques. *Plan de la ville de Montréal*, 1704. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 468A.

MELISH, John. *Plan of Montreal, with a Map of the Islands & adjoining Country*, 1815, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

Cote: G 3454 M65 1815 M4

PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2000, Navigateur urbain.

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2002, Navigateur urbain.

SITWELL, H.S. *Fortification Surveys Canada. Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec*, 1868-1869, Archives nationales du Canada, Ottawa  
Cote: V40/300/1867

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU. *Insurance plan of the City of Montreal*, 1952, 1953, 1954, 1955, 1957, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964, 1966, 1967, 1972, Volumes 1 à 10, 12 à 17, 19 à 21,

## **5. Annexes**

### 5.1 Cartes 1834

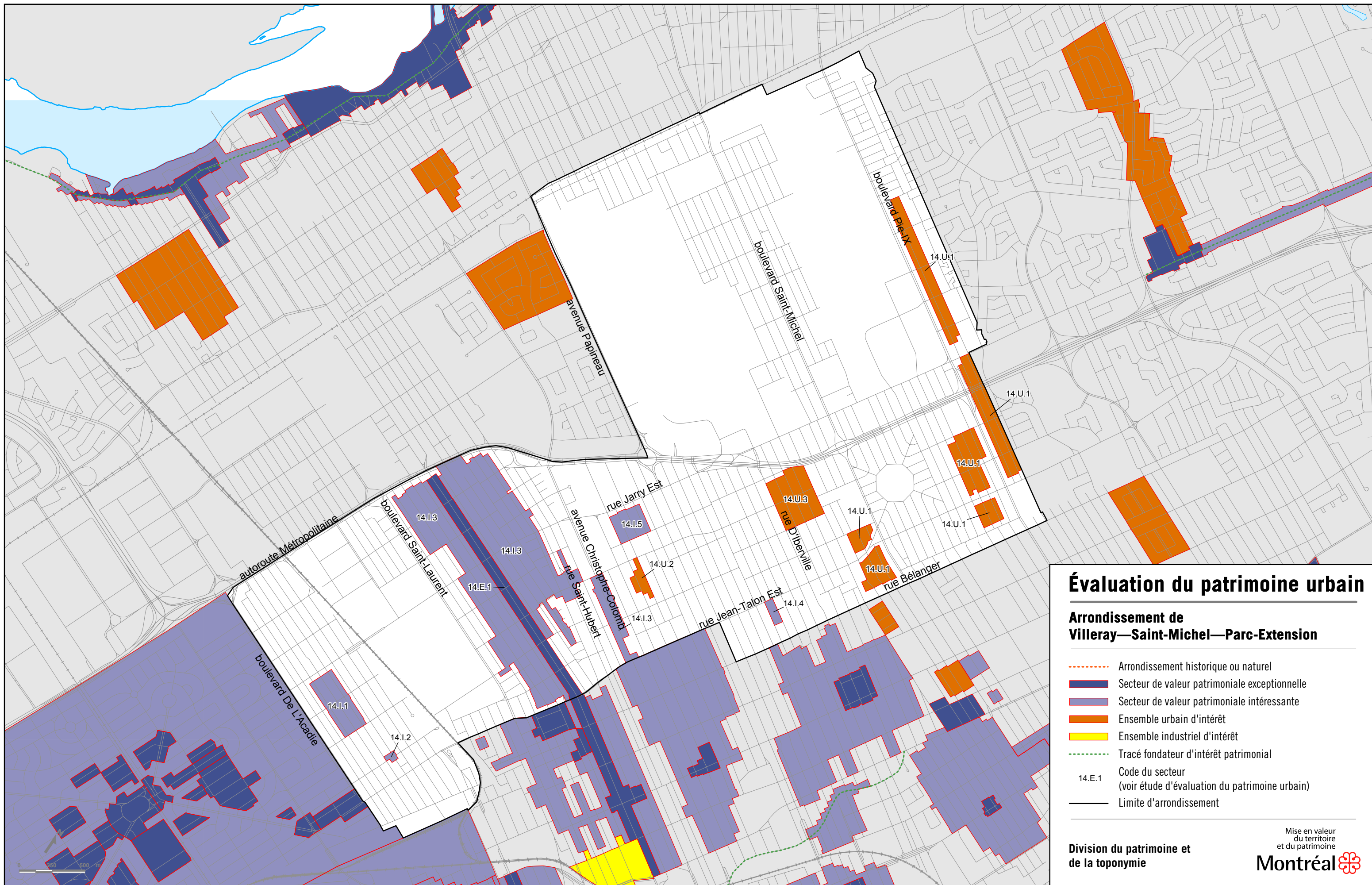
### 5.2 Carte synthèse : tracés fondateurs d'intérêt patrimonial, bâti

### 5.3 Carte synthèse du patrimoine archéologique

- 
1. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
  2. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.
  3. Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.
  4. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
  5. Ces critères sont issus du *Plan du réseau des Lieux historiques nationaux du Canada : La commémoration du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne* préparé par Parcs Canada en 2001.
  6. Ces critères proviennent de *l'Évaluation du patrimoine industriel : critères généraux*, préparé par Archémi pour le compte de la Ville de Montréal en 2003.
  7. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.







## Évaluation du patrimoine urbain

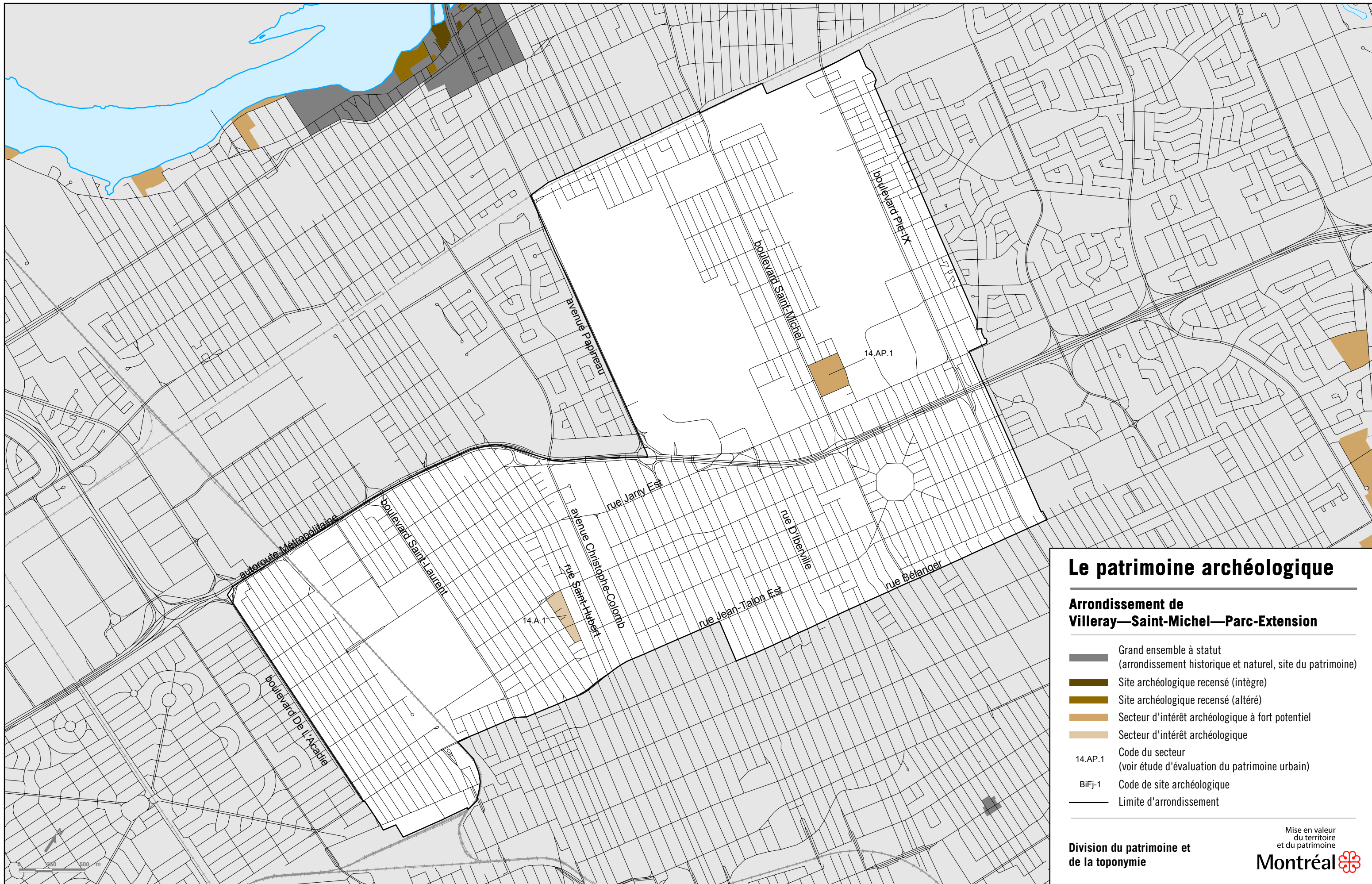
### Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

- Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Secteur de valeur patrimoniale intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Ensemble industriel d'intérêt
- - - - - Tracé fondateur d'intérêt patrimonial
- 14.E.1 Code du secteur  
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- Limite d'arrondissement

Division du patrimoine et de la toponymie

Mise en valeur du territoire et du patrimoine  
**Montréal**





## Le patrimoine archéologique

### Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

- Grand ensemble à statut  
(arrondissement historique et naturel, site du patrimoine)
- Site archéologique recensé (intègre)
- Site archéologique recensé (altéré)
- Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
- Secteur d'intérêt archéologique
- 14.AP.1 Code du secteur  
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- BiFj-1 Code de site archéologique
- Limite d'arrondissement

Division du patrimoine et de la toponymie

Mise en valeur du territoire et du patrimoine  
**Montréal**